

La journée européenne de mobilisation contre l'austérité et pour un nouveau contrat social, le 14 novembre dernier, est un événement à plus d'un titre. D'abord parce que les organisations syndicales françaises ont répercuté cet appel au travers de 134 manifestations qui ont rassemblé près de 100 000 personnes, ensuite parce que cela montre que partout en Europe, et pas seulement en Grèce, au Portugal et en Espagne, grandit une mobilisation contre l'austérité et le chômage.

En France c'est près de 1 000 emplois qui, chaque jour, sont supprimés ! Les plans sociaux se multiplient comme à Technicolor ou SFR, et il faudrait être patient, au nom d'une promesse d'un retour à l'emploi pour fin 2013 !

En attendant les maîtres mots des négociations interprofessionnelles engagées sont compétitivité, flexibilité, remise en cause du niveau des pensions, etc. De plus les premières mesures prises par le gouvernement ne sont synonymes ni d'augmentation du pouvoir d'achat, ni de protection sociale !

Certains commentateurs soulignent que la crise fait émerger le besoin d'une Europe sociale et que celle-ci est en train de se construire à partir du syndicalisme européen, promoteur d'un contrat social au contenu protecteur.

Lutter contre la flexibilité du travail, les délocalisations, les salaires au rabais et pour l'emploi, notamment des jeunes, ne se fera pas sans l'implication de chacun-e, ni sans la nécessaire convergence des aspirations et revendications des citoyens de tout le continent.



## Branche Poste

### Du concret ! Vite !

Malgré le discours alarmiste des dirigeants de La Poste concernant la baisse des volumes du courrier, les résultats d'exploitation, EBE et autres Cash flow sont toujours au beau fixe, voire en augmentation d'une année sur l'autre. Déjà deux mois depuis la publication du rapport Kaspar, et toujours rien de concret pour les cadres qui continuent à vivre une grande souffrance dans les services.

Pour la CGT, il faut un véritable changement et non pas un « accompagnement à la conduite du changement ». C'est dans ce sens que doivent aller les négociations récemment ouvertes, où la CGT réaffirme la nécessité d'un grand service public postal. C'est aussi pour cela que nos administrateurs élus au CA du groupe La Poste ont claqué la porte du séminaire sur la stratégie d'entreprise.

### Des conseillers exigeants !

Forts du constat d'enlèvement dans lequel, la non application de l'accord bancaire précipite leurs conditions d'exercice de la fonction, les Conseillers Bancaires CGT demandent la remise à plat de l'accord social les concernant sur la base de leurs revendications.

Ils proposent de se saisir de toutes les opportunités de cette fin d'année, séminaires, réunions commerciales, mais aussi organisations de temps forts locaux, afin que ce mois de décembre soit celui de l'action dans ces métiers.

Il s'agit bien de proposer aux conseillers de s'inscrire aussi dans le processus de luttes à partir de ce qu'ils vivent et pour gagner des améliorations concrètes dans leur quotidien.

## Branche Télécoms

### La CGT interpelle le gouvernement !

La situation dramatique de l'emploi dans la branche télécom (deuxième secteur le plus rentable derrière le secteur pétrolier) est inacceptable.

Outre la demande de mise en œuvre d'un projet industriel ambitieux dans les Télécoms, la CGT a souhaité :

- De nouveaux droits pour les salariés et leurs représentants, notamment un droit de veto sur les licenciements.
- Que les 2 Md€ de dividendes soient utilisés pour donner une forte impulsion à l'investissement et pour développer l'emploi.
- Que les opérateurs déploient leur réseau 4G en contractualisant essentiellement avec Alcatel.
- Que l'attribution des fréquences 4G soit assujettie à des garanties fortes de maintien et de développement de l'emploi et à une couverture de l'ensemble du territoire.

### Nouvelle Part Variable Managériale ?

Après trois séances de négociations marathon, la PVM va être modifiée, sauf que les discussions ne portaient pas sur les montants mais sur la structure ! Un point positif ressort, c'est une structure identique pour tous les cadres, mais avec une répartition de 60/40 entre l'individuel et le collectif.

Si maintenant l'atteinte des objectifs entraîne un taux de paiement de 100% pour 65% auparavant, cela reste un tour de « passe passe » car le maximum grimpe de 100 à 150, et donc pas de changement des montants, d'autant que le taux de paiement peut varier de 85 à 115.

Malgré les demandes de toutes les organisations syndicales de rééquilibrer les pourcentages moyens entre les bandes, la direction a refusé. Les taux moyens varieront donc de 7,5% du SGB pour les DBis à plus de 23% pour les bandes G.

Pour la CGT, cette PVM devait avoir un plancher à hauteur d'un treizième mois (8,33% du SGB) et une part variable au-dessus.



FLASH CADRES

**Handicap : l'égalité à la traîne ...**

Si on constate quelques évolutions, des progrès restent encore à accomplir pour le respect et l'amélioration des droits à une véritable insertion professionnelle. Alors que le gouvernement insiste sur l'urgence d'inciter les employeurs du public et du privé à respecter le seuil d'emplois de 6% de personnes handicapées et de les sanctionner plus sévèrement s'ils ne se plient pas à la loi, la CGT demande des actes.

C'est dans cet esprit qu'elle s'impliquera dans la négociation interprofessionnelle sur l'emploi des travailleurs handicapés début 2013, notamment en mettant au cœur la gestion de l'adaptation des postes de travail, décisive pour le maintien ou l'insertion dans l'emploi.

**Prix Nobel de l'austérité**

Des représentants des syndicats européens ont remis mercredi à Bruxelles le «*prix Nobel de l'austérité*» à la Commission européenne, dans le cadre de la journée de mobilisation syndicale à l'échelle du continent contre les politiques d'austérité. «*Il faut changer de politique, l'austérité ne marche pas. Il faut une politique pour une croissance soutenable et pour l'emploi. Nous sommes en solidarité avec les pays du sud qui souffrent tellement fort*», a déclaré la secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES), Bernadette Ségol, en sortant du siège de la Commission européenne, où le faux prix Nobel a été remis au commissaire à l'Emploi et aux Affaires Sociales, Laszlo Andor.

**Régressions sociales**

Le texte que le MEDEF essaye d'imposer aux organisations syndicales comme trame d'accord est la transformation du CDI en contrat précaire ! On y retrouve les vieilles lunes patronales : laisser le salarié seul face à l'employeur, s'en débarrasser en toute impunité et à moindre coût, et empêcher toute résistance des représentants du personnel. Quand à la sécurisation des emplois, les rarissimes propositions patronales sont renvoyées à d'hypothétiques négociations ou groupes de travail !

Le MEDEF refuse de discuter de mutualisation des moyens entre entreprises pour permettre la continuité de l'emploi ou de la transférabilité des droits. Après les 20 milliards d'euros obtenus au titre d'un «*allègement du coût du travail*», le MEDEF fait de la surenchère. La solution reste une réaction unitaire la plus large possible et la mobilisation des salariés !

**Israël hors la loi**

Après pratiquement une semaine de bombardements sur la bande de Gaza, faisant près de 140 morts, Israël a accepté l'instauration d'une trêve mais a immédiatement fait savoir qu'il ne lèverait pas le blocus imposé à la bande de Gaza depuis 2007.

Gaza est devenu une prison à ciel ouvert.

Devant l'ampleur du désastre, il faut faire respecter une fois pour toute le droit international et le droit du peuple palestinien à vivre dans son propre État aux côtés d'Israël, dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. La Palestine a demandé son admission à l'ONU comme état observateur, la CGT a interpellé le président de la République pour un vote positif de la France.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

**Un syndicat, c'est pour défendre les salariés**

La Cour de Cassation a confirmé le 15 novembre le jugement du 29 novembre du tribunal d'instance de Paris, annulant la candidature aux élections TPE du syndicat anti précarité, inconnu jusqu'alors, aux motifs «*que l'activité de l'organisation consistait exclusivement à proposer des services rémunérés d'assistance et de conseil juridique*» et de non-conformité à l'article 2131-1 du Code du travail.

La CGT, à l'initiative du recours, a voulu empêcher une officine à caractère commercial voire politique de dénaturer l'activité syndicale.

La mise en place de véritables représentations du personnel aurait évité cette situation.

**Se plaindre la bouche pleine sans honte !**

Une étude du cabinet Fact Set-Primeview réalisée auprès des multinationales, montre que contrairement au discours alarmiste des grands patrons du CAC40, les entreprises ont dopé leurs marges grâce aux restructurations et aux baisses drastiques des coûts.

En France la marge nette médiane qui indique la rentabilité d'un groupe pourrait atteindre 6,32% en 2013, contre 5% en 2012. Par exemple, Sanofi qui envisage de supprimer 914 postes, affiche des rentabilités proches de celles des grands groupes américains à 22,73%.

Aussi, on estime que la part redistribuée aux actionnaires a augmenté de 31% de 2006 à 2011 avec une baisse des investissements de 24%. Ainsi, en 2012, les 40 grands groupes pourraient reverser 38,3 milliards aux actionnaires, soit 5% de plus qu'en 2011.

**Vente des bijoux de famille**

La CGT souscrit à un effort supplémentaire de construction de logements demandé à Action Logement.

Pour autant le désengagement financier de l'État qui se traduirait par une baisse de 400 Millions €, ne peut répondre à l'ambition de construire 150 000 logements sociaux nouveaux par an.

La lettre d'engagement augmente et prolonge le montant du prélèvement de l'État sur le «*1% logement*» avec pour menace, faute de ressources suffisantes, sa disparition pure et simple au service des salariés. Elle favorise la marchandisation du logement social en permettant de vendre son parc pour dégager des ressources nouvelles.

La CGT continuera à œuvrer dans les entreprises et les territoires pour que l'accès et le maintien dans le logement soit un droit effectif pour tous.

**Halte à la violence faite aux femmes !**

Le fait est établi : de nombreuses femmes sont victimes d'humiliations, de propos à caractère sexiste et sexuel, de harcèlement sexuel... Elles sont souvent moins payées et plus précarisées, plus au chômage et subissent plus le temps partiel imposé.

Cela est insoutenable, mais pas une fatalité. La CGT est engagée dans la lutte contre toutes formes de violences faites aux femmes.

Partout faisons appliquer les principales lois et accords qui permettent de combattre les discriminations, le sexisme et les violences faites aux femmes.

C'est ainsi que nous gagnerons une société d'égalité et de fraternité pour tous.